

LABORATOIRE ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT

PROGRAMME DE RECHERCHE

DEVELOPPEMENT ET DEMOCRATIE MONDE ARABE : LA GRANDE TRANSFORMATION

Argumentaire

L'approche standard procède, dans son principe, de la croyance que la recherche de la croissance économique entraîne dans le même mouvement celle du développement économique et social. Bien plus, la croissance économique serait une condition nécessaire et suffisante de l'amélioration du niveau de vie des populations. L'échec des modèles de développement mis en œuvre tout au long de la seconde moitié du XX^e siècle traduit, par ailleurs, les limites des politiques de lutte contre la pauvreté fondées exclusivement sur les mécanismes de redistribution des revenus en faveur des populations les plus défavorisées. Une telle conception de la justice sociale, outre qu'elle est conditionnée par l'existence d'un surplus économique et monétaire disponible, est à la fois inefficace à long terme et neutralisée dans son impact par les inégalités associées aux conditions de base et aux dotations premières des différentes catégories de population.

Le développement comme démocratie, la démocratie comme liberté et justice

La perspective préconisée dans le cadre du présent programme de recherche constitue un infléchissement de trajectoire et un renversement d'option en matière de régime de croissance et de politique économique : il s'agit, pour le monde en arabe en général et pour le Maroc en particulier, de *refonder le développement sur les libertés et la justice*, c'est-à-dire sur *la démocratie*.

L'argumentaire en faveur d'une telle perspective est à la fois théorique et empirique :

(i) Tout d'abord, la pertinence de la perspective de la liberté et de la justice (Sen, 2009, 1999) réside dans la distinction qu'elle permet d'opérer entre « libertés négatives » ou formelles et « libertés positives » ou réelles : ces dernières englobent, outre les droits politiques et civiques liés à la démocratie (droit de vote, d'expression, participation, etc.), les *possibilités* qu'ont les individus de mettre en œuvre leurs droits et libertés, de faire *fonctionner* les ressources dont ils disposent. En d'autres termes, les *libertés positives* traduisent une situation de *capacités réelles* (et non pas seulement juridique) des individus ou des communautés à traduire leurs *positions* formelles en *dispositions* réelles, puis en *fonctionnements* et en *réalisations*. Dans cette optique, les libertés sont à prendre à la fois comme *processus* et comme *possibilités* (de développer les facultés individuelles).

(ii) Ensuite, il s'agit d'une perspective *essentialiste* du développement mettant en jeu et articulant trois valeurs ou « importances » de la liberté : une valeur *intrinsèque*, une valeur *instrumentale* et une valeur *constitutive*.

En effet les libertés publiques, la participation politique, les droits démocratiques doivent être considérés du point de vue de leur importance *intrinsèque*, comme des « biens premiers » et « sans chercher à les justifier par leurs effets positifs sur le développement » (Sen, 1999). Mais la composante *pratique* et *instrumentale* de la liberté n'est pas moins importante dans le développement : les droits démocratiques constituent autant d'*incitations politiques* favorisant les initiatives des individus, leur engagement à compter sur leurs propres forces et leur implication

positive dans le développement. Dans la même optique, les opportunités économiques, la justice sociale, la sécurité protectrice et la durabilité accroissent la *capacité* d'un individu de vivre librement.

(iii) Un troisième rôle de la perspective de la liberté réside dans le fait que les libertés fondamentales politiques et sociales (liberté de participation ou d'expression, libre accès à l'éducation élémentaire, à la santé) ne sont pas de simples « conducteurs » ou catalyseurs du développement. Mieux, elles sont *constitutives* du développement. Pour comprendre cette « importance » des libertés, non seulement comme *fin* mais aussi comme *moyen*, il suffit de rappeler l'« exemple des famines » (Sen, 1989) : « L'absence de famines dans les régimes démocratiques nous fournit l'exemple le plus évident de cette connexion (...). Aucun pays démocratique, même le plus pauvre, n'a jamais subi de famines. La raison en est que la prévention de ce fléau ne présente aucune difficulté pour autant que les gouvernements aient la volonté de la mettre en œuvre. Bien entendu, une démocratie multipartite, dotée de médias libres et d'un système électoral, constitue, pour un gouvernement, une forte incitation politique à prendre les mesures préventives ».

Prenant appui sur une vaste étude empirique et comparative, l'exemple de Sen met en exergue deux relations pertinentes du point de vue de la perspective du développement comme liberté et justice.

- La première met en jeu le rôle *constitutif* et *instrumental* – souligné plus haut - de la démocratie dans le développement et constitue, dès lors, une réfutation de l'hypothèse selon laquelle les systèmes politiques autoritaires seraient plus efficaces pour promouvoir le développement et que la démocratie est tout sauf viable dans un environnement marqué par la pauvreté et le sous-développement.

- La seconde relation définit le processus de la pauvreté précisément comme un processus de *privation de capacités* et dans cette optique les actions de lutte contre la pauvreté sont d'autant plus efficaces qu'elles sont favorisées par un processus d'expansion des libertés et d'élargissement des possibilités de choix des individus et des populations.

Cette conclusion s'applique avec la même intensité aux autres paramètres constitutifs du développement humain : l'espérance de vie, l'éducation élémentaire, l'alphabétisation, l'accès à la santé, etc. ont tendance à s'améliorer dans un contexte marqué par les incitations politiques et constituent, dans leur complémentarité, un puissant facteur de renforcement des facultés individuelles et d'incitation au travail, à la production et à la création de revenus.

La « grande transformation » institutionnelle dans le monde arabe en général...

Les révolutions arabes en cours constituent un moment historique sans précédent. Surgi en janvier 2011 en Tunisie puis au Caire, puis au Yémen, en Libye, au Bahreïn, en Syrie... *L'événement* (au sens de Alain Badiou) a réussi, enfin, à « forcer le hasard lorsque le moment (fut) mûr pour l'intervention ».

Contre toutes les prédictions, les peuples arabes ont opéré une rupture avec le despotisme politique et ses conséquences négatives sur le développement économique. Les perspectives frayées par les jeunes articulent, dans un même processus d'émancipation, les principes de liberté, de justice, de dignité, bref de démocratie.

Certaines analyses, en décrétant l'irréversibilité du déclin arabe, l'aversion de la « culture arabo-musulmane » pour la « démocratie occidentale », ont tenté de justifier l'exceptionnalité de l'« éthos arabe » et son incapacité à s'accommoder de la modernité et à tirer profit des progrès engendrés par le développement « capitaliste ».

Plusieurs axiomatiques sur le rôle résiduel de la subjectivité dans le changement et sur le biais des *affects* et la « présomption fatale » sont, depuis le « printemps arabe », devenues décalées, en porte-à-faux au plan à la fois théorique et empirique.

Pour les économistes, arabes notamment, un nouveau programme de recherche est à l'œuvre. Il y a lieu, désormais, d'opérer une inflexion théorique par rapport aux approches occidentalocentristes sur le développement et de prendre au sérieux le *conatus* démocratique et le désir d'émancipation qui n'a de cesse de s'exprimer et de s'amplifier depuis le « printemps arabe ». Car, au-delà de l'espérance soulevée par la jeunesse, ce sont les populations arabes dans leur ensemble qui, en dernière instance, sont résolues à « persévérer dans leur être » et à « vouloir la vie » (au sens du poète Abou Al-Kacem Al-Chabbi).

... et au Maroc en particulier

De ces développements généraux il importe de tirer une série d'hypothèses de recherche spécifiques au Maroc (El Aoufi, 2005, 2008, 2009).

(i) La première concerne l'engagement de l'Etat dans le processus de dotation en capacités humaines des catégories les plus défavorisées. Cet engagement doit privilégier, de façon intégrée et cumulative, les domaines de l'éducation de base et de l'alphabétisation, de l'accès aux soins de santé, à l'eau potable et à l'électricité, des infrastructures de base, etc.

En référence au théorème de *l'impossibilité des choix collectifs* (Arrow, 1951), l'arbitrage en faveur de ces domaines d'intervention publique est justifié non seulement par l'ampleur du déficit enregistré mais aussi et surtout par les *possibilités* qu'ils offrent en termes de réalisation des choix des citoyens, de réduction des inégalités de *capabilités* et d'amélioration des autres indicateurs de développement humain, en particulier du niveau de revenu et de la croissance économique.

Se traduisant par des dépenses publiques non négligeables, cet engagement prioritaire est, par conséquent, de nature à reproduire les mêmes déséquilibres budgétaires et à déboucher sur les mêmes déficits sociaux que par le passé s'il n'est pas doublé d'un élargissement des libertés substantielles, de la participation, de la responsabilisation, du contrôle par les citoyens de leur destin. En dernière analyse c'est à une telle indexation des capacités humaines sur les libertés qu'est subordonnée la vraie garantie du *conséquentialisme* des décisions publiques et des politiques de l'Etat, c'est-à-dire de la traduction des objectifs en résultats concrets.

(ii) Une seconde perspective de recherche a trait au rapport entre croissance économique et politiques sociales en général et aux contraintes liées au financement de ces dernières en particulier. Outre l'argumentation théorique en faveur d'une dynamique de la croissance économique tirée par les processus d'accroissement des *capacités humaines*, l'expérience marocaine a largement invalidé les modèles faisant dépendre les dépenses sociales de la réalisation hypothétique d'un taux de croissance élevé. C'est précisément en raison de cette dissociation contreproductive que les contraintes budgétaires ont été, d'année en année, dupliquées et qu'a été reproduit le cercle vicieux des lois de finance. La perspective formulée par rapport à cette problématique met en jeu, au contraire, l'impératif de refonder le régime de croissance sur un bouclage des enchaînements macroéconomiques incorporant dynamique de la productivité et dynamique de la demande populaire. Cette macroéconomie « consensuelle » et « utile », sans être incompatible avec les critères d'ouverture sur les marchés internationaux, de compétitivité externe, de promotion des exportations et d'incitations aux investissements, est la seule qualifiée pour amorcer un processus vertueux et autoentretenu de croissance combinant *introversion* et *extraversion*, dynamique d'élargissement du marché interne et maîtrise des relations externes.

(iii) Dans la même optique, l'engagement volontariste de l'Etat ne saurait être exclusif du rôle complémentaire incombant au secteur privé. Outre la création de richesses et de valeurs, l'entreprise moderne contribue à l'innovation sociale, à la codification du rapport salarial et à l'organisation des relations professionnelles. Les nouvelles normes sociales définies notamment par l'OIT (responsabilité sociale de l'entreprise, travail décent, interdiction du travail des enfants, etc.) tendent à s'imposer, en ce début de siècle, comme des critères d'efficacité et de compétitivité internationale obligeant les entreprises nationales à reconfigurer leurs procédures

de management eu égard au respect des droits fondamentaux des salariés et à l'application de la législation du travail. Ces principes, convergents avec les objectifs du développement humain, impliquent cependant un infléchissement de la *dépendance du chemin*, c'est-à-dire un renversement du régime de croissance tirée de façon prévalente par l'avantage comparatif salarial, la disqualification du droit du travail et le recours aux formes d'emploi informel et précaire.

Un tel renversement prend acte des perspectives à l'œuvre à l'échelle mondiale en matière de travail et d'emploi. De fait, les modèles productifs ont tendance à valoriser les ressources humaines, à mobiliser les compétences et à asseoir les différentiels de compétitivité sur la qualité des procédés, des processus et des produits. Les opportunités associées à ces modèles productifs doivent constituer un facteur d'impulsion d'une nouvelle dynamique de création d'emplois qualifiés et d'incitation à l'emploi des jeunes.

(iv) De façon plus structurelle, la définition d'un régime de croissance enrichie en emplois est connivente d'une politique industrielle volontariste et intégrée. Outre l'impact décisif produit sur le maillage du tissu productif, la politique industrielle intégrée a pour vertu de contribuer à l'extension de l'emploi salarié (au détriment des formes domestiques, atypiques et vulnérables) et à l'élargissement des bases de la société salariale. Les éléments de bilan concernant les relations de longue période entre la croissance économique et les catégories d'emplois font apparaître un processus de *salarisation restreinte*, voire de *désalarisation* qui n'est pas sans liens avec l'échec des stratégies d'industrialisation. Une telle évolution semble pour le moins paradoxale eu égard précisément au régime de croissance extensive dominant, fondé sur des niveaux faibles de productivité et sur un coût du travail relativement bas. Le renforcement des relations clients-fournisseurs entre les branches industrielles est susceptible d'engendrer des dynamiques d'emploi salarié contribuant à affranchir l'économie et la société des modalités d'emploi domestique et informel et à réduire cette *non-liberté économique* que constituent le chômage ou les activités de survie.

(v) Enfin comme l'impératif de recentrage de la croissance sur la finalité de l'emploi, la perspective d'un développement industriel volontariste et intégré suppose la *cohérence* de l'*architecture institutionnelle* et la *complémentarité* de ses instances de décision d'une part, la réforme par la *délibération publique* et par le *consensus politique* d'autre part.

La première condition prend en considération l'influence conjointe des différentes institutions sur l'économie dans son ensemble. De même elle tient compte de l'interdépendance des processus de décision des agents. Par ailleurs la *hiérarchie institutionnelle* (Aoki, 2001) entre différents niveaux territoriaux et instances décisionnelles implique des *arrangements institutionnels* constants (Greif, 2006 ; North, 2005) : les institutions centrales ne produisent pas toujours des effets différenciés et cohérents au niveau local et, inversement, les institutions locales n'engendrent pas que des effets locaux mais peuvent affecter l'équilibre de l'économie toute entière (Boyer, 2004).

Plusieurs domaines peuvent inciter dans le cas du Maroc à la recherche d'une plus grande complémentarité institutionnelle : complémentarité entre système d'éducation et de formation et système productif, entre développement rural et industrialisation, entre promotion des exportations et élargissement du marché interne, entre système financier et investissements de long terme, entre équilibre budgétaire et équité fiscale, entre création d'entreprises et incitations salariales et protection du travail, entre politiques sectorielles ciblées sur les secteurs compétitifs et politique nationale, intégrée, autocentrée et durable, etc.

La recherche de la complémentarité et de la cohérence d'ensemble de l'*architecture institutionnelle* bute en général sur des difficultés tenant aux divergences d'intérêts et aux corporatismes des agents. Les solutions envisagées peuvent être de deux types : des solutions unilatérales et documentées sur la base d'approches technocratiques visant l'efficacité et l'amélioration des rythmes d'exécution des décisions ou des solutions fondées sur le principe de la *légitimité politique* et recherchant l'adhésion des citoyens par la consultation, la délibération et le consensus. Au

Maroc, l'exigence démocratique ne doit pas être perçue comme antinomique de l'efficacité, au contraire le « bilan politique » du Maroc depuis l'indépendance témoigne de l'ampleur des coûts d'opportunité associés au déficit démocratique et à la pénurie des capacités.

Mais le cheminement *dans et par le processus démocratique* étant indissociable des avancées enregistrées *par et dans le développement humain*, les perspectives de recherche qui viennent d'être suggérées ne sont intelligibles que par rapport à une *pragmatique générale* des réformes par le débat public et le consensus institutionnalisé.

Références

- ACEMOGLU D. and ROBINSON James A. (2012), *Why Nations Fail: Origins of Power, Poverty and Prosperity*, Crown Business.
- ACEMOGLU D. and ROBINSON James A (2006), *Economic Origins of Dictatorship and Democracy*, New York: Cambridge University Press.
- AGHION P., HOWITT P., BURSZTYN L. (2009), *The Economics of Growth*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- AGLIETTA M. (1976), *Régulation et crise du capitalisme*, Calmann-Lévy, Paris.
- AGLIETTA M. et BAI G. (2012), *La voie chinoise. Capitalisme et empire*, Odile Jacob, Paris.
- AGLIETTA M. et ORLEAN A. (2002), *La monnaie entre violence et confiance*, O. Jacob, Paris.
- AGLIETTA M. et ORLEAN A. dir. (1998), *La monnaie souveraine*, Odile Jacob, Paris.
- AGLIETTA M. et ORLEAN A. (1982), *La violence de la monnaie*, PUF, Paris.
- AGLIETTA M. et REBERIOUX A. (2004), *Dérives du capitalisme financier*, Albin Michel, Paris.
- AOKI M. (2001), *Towards a Comparative Institutional Analysis*, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts (traduction française : *Fondements d'une analyse institutionnelle comparée*, Albin Michel, Paris, 2006).
- ARROW K. (1951), *Social Choice and Individual Values*, New York, Wiley.
- BOYER R. (2011), *Les financiers détruiront-ils le capitalisme ?*, Economica, Paris.
- BOYER R. (2004), *Une théorie du capitalisme est-elle possible?*, Odile Jacob, Paris.
- EL AOUI N. (2012), « Islam, institutions et développement », *Revue Tiers-Monde*, n° 212, octobre-décembre.
- EL AOUI N. (2009), « Théorie de la régulation : la perspective oubliée du développement », *Revue de la régulation*, juin.
- EL AOUI N., HERZENNI A., BENSALIM M. (2005), « Croissance économique et développement humain », *50 ans de développement humain au Maroc et perspectives pour 2025*.
- GREIF A. (2006), *Institutions and the Path to the Modern Economy. Lessons From Medieval Trade*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GINTIS H., BOWLES S., BOYD R., FEHR E. (2005), *Moral sentiments and Material Interests. The Foundation of Cooperation in Economic Life*, MIT Press.
- GREIF A. (2006), *Institutions and the Path to the Modern Economy. Lessons From Medieval Trade*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GREIF A. (1994), « Cultural Beliefs and the Organization of Society: A Historical and Theoretical Reflection on Collectivist and Individualist Society », *Journal of Political Economy*, vol. 102, n° 5.
- GREIF A. (1993), « Contract Enforceability and Economic Institutions in Early Trade: The Maghribi Traders « Coalition », *The American Economic Review*, vol.83, N°3, June, 525-548.
- GREIF A. (1989), « Reputation and Coalitions in Medieval Trade: Evidence on the Maghribi Traders », *The Journal of Economic History*, Vol. 49, n° 4, Dec, 857-882.
- IBN KHALDUN A. (1378), *Al-Muqaddima. Discours sur l'histoire universelle*, Sindbad, Paris, 1968 (traduction Vincent Monteil).
- KREPS D. M. (1990), « Corporate Culture and Economic Theory », in Alt J. E. et Shepsle K. A. eds, *Perspectives on Positive Political Economics*, Cambridge(USA), Cambridge University Press.

- KURAN T. (2004), *Islam and Mammon. The Economic Predicaments of Islamism*, Princeton & Oxford, Princeton Economic Press.
- KURAN T. (2003), « The Islamic Commercial Crisis: Institutional Roots of Economic Underdevelopment in the Middle East », *Journal of Economic History*, 63(2): 414-446.
- KURAN, T. (1997), « Islam and Underdevelopment: an old Puzzle Revisited », *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, 153(1), 47-71.
- KURAN T. (1986), « The Economic System in Contemporary Islamic Thought », *International Journal of Middle East Studies*, 18(2), 135-164.
- MEISEL N., OULD AOUDIA J. (2009), *La « bonne gouvernance » est-elle une bonne stratégie de développement ?*, Document de travail n° 58, Paris, AFD, Janvier.
- NORTH D. C. (2005), *Le processus du développement économique*, Editions d'organisation, Paris.
- NORTH D. C., WALLIS J., WEINGAST B. R. (2009), *Violence and Social Orders. A Conceptual Framework for Interpreting Recorded Human History*, Cambridge University Press (traduction française : *Violence et ordres sociaux*, Gallimard, Paris, 2012).
- NUSSBAUM M. C. (2011), *Creating Capabilities. The Human Development Approach*, The Belknap Press, Harvard University Press (traduction française : *Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?*, Climats/Flammarion, Paris, 2012).
- OSTROM E. (1990), *Governing the Commons. The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge University Press (traduction française : *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Editions De Boeck Université, 2010).
- REVUE TIERS-MONDE (2012), *Dynamiques institutionnelles dans le monde arabe* (sous la direction de J.-Y. Moisseron et El Mouhoub Mouhoud), Armand Colin Paris.
- POLANYI K. (1983), *La grande transformation*, Gallimard, Paris.
- PUTNAM Robert D. (2000), *Bowling Alone : The Collapse and Revival American Community*, New York: Simon & Schuster.
- RODRIK D. (2011), *The Globalization Paradox : Democracy and the Future of the World Economy*, W.W. Norton, New York and London, 2011, forthcoming.
- RODRIK D. (2009, 2010), *Handbook of Development Economics*, vol. 5, edited with Mark R. Rosenzweig, North-Holland.
- RODRIK D. (2008), *Nations et mondialisation. Les stratégies nationales de développement dans un monde globalisé*, Editions La Découverte, Paris.
- RODRIK D. (2007), *One Economics, Many Recipes: Globalization, Institutions, and Economic Growth*, Princeton University Press.
- SEN A. (2009), *The Idea of Justice*, Pinguin Books Ltd, London (traduction française : *L'idée de justice*, O. Jacob, Paris, 2009).
- SEN A. (2002), *Rationalité et liberté en économie*, O. Jacob, Paris.
- SEN A. (1999), *Le nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Odile Jacob, Paris.
- SEN A. (1989), *Ethique et économie*, PUF, Paris.
- TALAHITE F. (2007), « Trois approches institutionnelles du développement dans le monde musulman », Communication à l'Ecole thématique « Méthodes de l'analyse institutionnelle », La Rochelle, 17-21 septembre 2007.

Equipe de recherche

- Safae AKODAD
- Badre Eddine CHEGRI
- Nouredine EL AOUI
- Nouh EL HARMOUZI
- Houceine KHETTAR
- Ahlam QAFAS